

# POLITIQUE DE MANAGEMENT DE LA CONFORMITE

## B. BRAUN EN FRANCE

### ETHIQUE, LEGALITE ET RESPONSABILITE

Conformément à la stratégie du Groupe familial B. Braun et en lien avec les initiatives de la Stratégie 2020 de B. Braun en France, la Direction de B. Braun en France s'engage volontairement à développer et à maintenir un Système de Management de la Conformité.

Le Management de la Conformité signifie que les principes d'Ethique, de Légalité et de Responsabilité sont intégrés dans les Règles de Gouvernance ainsi que dans les procédures de B. Braun en France et constituent le cadre d'un comportement éthique et licite en toute circonstance.

Pour le Groupe B. Braun, la Conformité s'étend du respect des lois et exigences réglementaires au respect des valeurs éthiques exprimées dans le Code de Bonne Conduite du Groupe qui contient dix principes devant être observés par tous les collaborateurs de B. Braun dans le monde et qui représente la meilleure garantie possible d'un comportement licite. Les décisions et les actions de tous les employés de B. Braun doivent toujours refléter les principes éthiques de B. Braun.

### INTEGRITE ET LOYAUTE

B. Braun en France s'engage au respect des normes comportementales prévues dans le code de Bonne Conduite du groupe B. Braun.

Les membres de la Direction de BBMF conçoivent la Conformité comme une de leur mission pour laquelle ils sont assistés de la Compliance Groupe. Ils s'engagent à faire respecter les principes d'Intégrité et de Loyauté à tous les niveaux des activités B. Braun. Chaque salarié est tenu d'éviter tout acte de corruption active ou passive et ne doit jamais proposer, promettre, payer ou autoriser le transfert d'argent, de biens ou de services pour obtenir ou conserver un avantage inapproprié dans le cadre de ses activités. Ce principe s'applique à l'ensemble de nos relations commerciales, y compris avec nos partenaires commerciaux, patients et tiers agissant pour notre compte.

B. Braun s'engage à mettre en œuvre une concurrence libre et loyale, fondée sur les seules performances de ses produits et services, sans jamais avoir recours à des pratiques commerciales déloyales ou illicites.

B. Braun s'engage à traiter de manière loyale avec ses clients, ses concurrents, les patients, les autorités gouvernementales et ses salariés.

B. Braun s'engage enfin à respecter les lois de chaque juridiction dans laquelle elle opère.

Afin de porter de manière efficace l'ensemble de ces engagements, B. Braun en France a nommé un Compliance Officer, chargé d'animer le management de la Compliance. B. Braun a également mis en place un Comité ad hoc des risques anti-corruption, lequel est chargé de valider la cartographie des risques et le plan d'actions et de contrôler sa mise en œuvre effective.

La présente politique, disponible pour le public, transmise à nos partenaires et connue de tous, est revue chaque année quant à son adéquation.

**Saint-Cloud, le 18 juin 2018**

Les membres du Comex